

Objet : saisine DPMA no. 2460 du 08.10.2007 – Impact de la senne danoise en Manche orientale (division CIEM VIId).

**Réponse de l’Ifremer, coordonnée par Fabienne Daurès, Émilie Leblond, Martial Laurans et Patrick Berthou dans le cadre du projet SIH-Usages.
Programme SIDEPÊCHE, Thème «Ressources Halieutiques» ; octobre 2007.**

La demande de la DPMA porte :

1. sur une estimation – à l’aide des données disponibles de suivi par satellite – de la variation de l’effort de pêche déployé par les senneurs hollandais ;
2. sur l’appréciation que nous pourrions avoir de l’impact biologique voire économique de cette augmentation présumée de l’effort de pêche des senneurs hollandais en division VIId.

1. Quantification de la variation de l’effort de pêche déployé par les senneurs hollandais, sur la base des données de suivi par satellite disponibles

Cette section présente les données disponibles et les traitements appliqués ; la réponse à la question n’est que partielle, dans la mesure où il a été impossible d’obtenir la liste exhaustive des navires hollandais qui pêchent à la senne danoise dans la ZEE française.

1.1. Données disponibles

Les données VMS :

La DPMA a donné un accès à l’Ifremer dans le cadre d’une convention pour l’ensemble des données VMS en sa possession depuis mai 2001. Elle concerne les données des navires français, quelle que soit leur localisation, et des navires étrangers lorsqu’ils sont présents dans la ZEE française. Les navires sont identifiés dans la base de données VMS par leur code navire européen, CFR.

Le système de surveillance des navires par satellite (*VMS - Vessel Monitoring System*) fait partie du cadre réglementaire de la politique commune des pêches mis en place par l’Union Européenne ; il s’applique à tous les navires de plus de 24 m hors-tout depuis le 01.01.2000, à ceux de plus de 18 m hors-tout, depuis le 01.01.2004. Depuis le 1er janvier 2005, tous les navires communautaires d’une longueur hors-tout supérieure à 15 mètres sont soumis au système VMS.

Cette extension progressive aux navires de plus de 15 m doit être prise en considération dans l’analyse des résultats ; ainsi l’évolution des efforts des navires de plus de 24 m peut être analysée à partir de 2002, celle des navires de 18 à 24 m à partir de 2005 et celle des navires de 15 à 18 m à partir de 2006.

Les données du fichier flotte de pêche communautaire

Le fichier, disponible sur le site internet de la DG Pêche, est mis à jour chaque trimestre. Il décrit chaque navire européen, en particulier par son code pays, son code navire à l’échelle européenne (code CFR), ses caractéristiques techniques et par les deux engins déclarés dans la licence européenne (engin principal et secondaire). Ces derniers champs pourraient permettre de discriminer les navires selon les engins s’ils étaient parfaitement actualisés, ce qui n’est pas le cas. À titre d’exemple, aucun des navires hollandais actifs dans la division VIId ne présente le code senne danoise, SDN. De même, le navire sous pavillon français actif à la senne danoise, est toujours décrit (dernière mise à jour disponible sur le site de la DG Pêche : 16.03.2007) comme pratiquant le chalut de fond OTB et le chalut pélagique OTM.

Ce fichier européen ne permet donc pas d’identifier les navires actifs à la senne danoise.

Cependant 6 navires hollandais déclarent dans le fichier flotte communautaire pratiquer la senne à deux navires, SPR, ou la senne écossaise, SSC (source : CROSS Gris nez)¹. Trois d'entre eux débarqueraient régulièrement à Boulogne, d'autres le feraient à Cherbourg ou en Angleterre. Il y aurait actuellement 8 navires hollandais actifs à la senne danoise (source : capitainerie du port de Boulogne).

1.2. Principe du traitement des données VMS

Sélection des navires hollandais :

- Sélection des navires ayant un code pays NLD présents dans le fichier CFR
- Sélection des codes CFR NLD dans le fichier VMS
- Constitution d'une liste globale

Identification des périodes de pêche de chaque navire de la liste

Sélection par navire des enregistrements où il est considéré en pêche en fonction de sa vitesse moyenne calculée entre deux positions successives (un navire est considéré en pêche lorsqu'il est en mer et que sa vitesse moyenne entre deux enregistrements est inférieure à un seuil fixé à 4,5 nœuds).

Sélection des données d'effort pour les navires NLD opérant dans la ZEE française dans la division VIIId

Couplage avec le fichier de pêche communautaire pour documenter les engins de la licence européenne et les caractéristiques

1.3. Résultats de l'analyse des données VMS des navires hollandais opérant dans la ZEE française de la division VIIId

PJ no. 1 : premier fichier Excel « Saisine senne danoise VMS effort_NLD.xls »

1.3.1. Analyse de l'ensemble des navires hollandais

Le bilan de l'activité des navires hollandais ayant opéré dans la ZEE française de la division VIIId est présenté par année et selon l'engin principal déclaré dans le fichier CFR à travers trois indicateurs : le nombre de navires actifs, le nombre de jours de pêche et le nombre d'heures de pêche.

Nombre de bateaux par engin

Somme Nb navires	annee					
GearMainCode	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DRB	1	2	1	1	2	1
OTB	2	2	3	3	4	2
OTM	13	13	11	13	9	4
OTT			1	1	3	3
PTB	3		1	1		
PTM	2	2	2	2	2	2
SPR		2	2	2	2	2
SSC	1	2	3	3	2	3
TBB	4	4	6	6	8	5
Total	26	27	30	32	32	22

2007 : jusqu'au 15.10.2007

¹ Un des navires identifiés dans le fichier communautaire présente une incohérence de codification dans le fichier VMS DPMA (le navire hollandais dont le CFR est IRL000I11722 est codé dans le fichier VMS, NLD000011722). De nombreux navires semblent connaître des incohérences similaires ; cf. feuille nav_nld_na du fichier Excel joint.

Effort en jours de pêche

Somme NB jours	annee					
GearMainCode	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DRB	140	432	471	273	884	39
OTB	244	26	29	292	466	331
OTM	2475	3016	2366	2598	1653	81
OTT			1	1	1282	1082
PTB	565		3	4		
PTM	361	1570	1704	1003	1149	689
SPR		465	817	671	412	371
SSC	111	215	249	506	351	986
TBB	182	411	1393	567	1569	1545
Total	4078	6135	7033	5915	7766	5124

2007 : jusqu'au 15.10.2007

Effort en heures de pêche

Somme NB heures	annee					
GearMainCode	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DRB	196	646	677	350	1339	59
OTB	306	40	43	370	500	407
OTM	2967	3709	2824	3142	1903	98
OTT			2	2	592	435
PTB	724		6	8		
PTM	434	2045	1900	1246	1381	848
SPR		606	974	899	536	501
SSC	155	293	336	682	434	1279
TBB	259	482	1528	690	1736	1702
Total	5043	7823	8291	7390	8422	5328

2007 : jusqu'au 15.10.2007

1.3.2. Analyse des données VMS pour les six navires hollandais ayant déclaré un engin de type senne dans le fichier flotte communautaire.

Le bilan de l'activité des six navires hollandais ayant déclaré un engin de type senne dans le fichier CFR et ayant opéré dans la ZEE française de la division VIIId est présenté par année et selon l'engin principal déclaré à travers deux indicateurs : le nombre de navires actifs et le nombre d'heures de pêche.

Nombre de bateaux par engin	2002	2003	2004	2005	2006	2007
SPR		2	2	2	2	2
SSC	1	2	3	3	2	3
Navire mal codé dans VMS					1	1
TOTAL	1	4	5	5	5	6

Effort en heures de pêche	2002	2003	2004	2005	2006	2007
SPR		606	974	899	536	501
SSC	155	293	336	682	434	1279
Navire mal codé dans VMS					124	421
TOTAL	155	900	1310	1581	1094	2201

L'analyse effectuée montre une tendance à l'augmentation du nombre d'heures de pêche de ces 6 navires de plus de 24 mètres qui ont été progressivement actifs dans la division VIIId au cours de la période. Au cours de l'année 2006, l'effort de ces navires avait diminué d'environ 50 % par rapport à 2005. En revanche, pendant les dix premiers mois de l'année 2007, l'effort de pêche a plus que doublé.

2. Appréciation de l'impact biologique, voire économique, sur l'exploitation française de l'augmentation présumée de l'effort de pêche des senneurs hollandais dans le VIIId.

Préambule : l'analyse qui suit ne constitue en aucun cas une étude d'impact. Elle regroupe des éléments factuels relatifs à l'activité des navires français identifiés dans la saisine sur la période 2002-2006. Ces éléments sont le résultat de traitements des données du SIH (fichier flotte et données déclaratives de la DPMA-BCS, données calendriers d'activité du SIH).

La taille de l'échantillon de l'enquête économique du SIH de l'Ifremer ne permet pas de restituer des données de performances économiques moyennes pour les flottilles concernées à cette échelle et sur la période.

Définition Flottille de référence française : flottille des chalutiers immatriculés à Boulogne et Dunkerque et ayant une activité dans la division VIIId, à l'exclusion des navires de plus de 40 mètres².

Remarque : la flottille de référence a été définie sur la base de la saisine DPMA. Aucune information complémentaire susceptible de préciser la définition ne nous est parvenue dans les délais de réalisation des travaux. On ne peut exclure que d'autres quartiers maritimes ou d'autres flottilles soient concernés.

2.1. Synthèse et commentaires du second fichier Excel (PJ no. 2) « Saisine senne danoise – réponse Sidepeche (20071024).xls ».

Tab 1	Evolution 2002-2006 des capacités de production déployées par la flottille de référence dans le VIIId. Comparaison avec les chalutiers de la façade mer du Nord – Manche, et avec les chalutiers de mer du Nord – Manche – Atlantique (tous secteurs de pêche). Source : DPMA-BCS, Ifremer SIH
Tab 1bis	<p>Evolution 2002-2006 du nombre de navires de la flotte totale de mer du Nord – Manche et de Mer du Nord – Manche – Atlantique. Source : DPMA-BCS, Ifremer SIH</p> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse continue des capacités globales de production de la flottille de référence sur la période 2002-2006 - À mettre en relation avec les diminutions observées 1) des mêmes types de flottilles sur la façade mer du Nord, Manche 2) des mêmes types de flottilles sur la façade mer du Nord Manche ET Atlantique, 3) de la flotte française en général sur les façades - Deux segments de flotte importants en termes de capacités de production : les chalutiers exclusifs de plus de 20m (50% des navires pour 2/3 de la puissance totale) et les chalutiers exclusifs de moins de 12 m (25% des navires pour 10% de la puissance totale). <p><u>Attention.</u> la diminution du nombre de navires (quelle soit l'échelle d'analyse) ne doit pas être interprétée comme consécutive à des sorties de flotte exclusivement. Des transferts ou changements de stratégies d'exploitation (donc de flottilles) peuvent en être la cause.</p>

² Un seul chalutier de plus de 40 mètres exerçait une activité dans le VIIId en 2002 et 2003, aucun durant les années ultérieures.

Tab 2	<p>Evolution de la population de référence base 2002 (119 navires) sur la période 2003-2006 (analyse des mouvements de navires) – Source : DPMA-BCS, Ifremer SIH</p> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des 119 navires qui étaient présents en 2002, il n'en reste que 72 en 2006 (soit les 2/3) : 47 navires sont sortis de 2003 à 2006 inclus (principalement : changement de métier et de stratégie, ou sorties de flotte) - Pendant cette même période 2003-2006, 17 navires sont entrés dans la flottille de référence <p>On n'observe pas de pic particulier une année donnée concernant les mouvements de flotte</p>
Tab 3 Tab 3bis	<p>Intensité de l'activité de la flottille de référence dans le VIId (nombre de navires ayant fréquenté le secteur VIId au moins une fois dans l'année, nombre total de navire×mois d'activité, et nombre moyen de mois par navire). Source : Ifremer SIH</p> <p>Evolution de l'intensité de l'activité totale de la flotte française dans le VIId (tous quartiers d'immatriculation confondus)</p> <p><u>Attention</u>, le nombre de mois qui mesure l'effort déployé par un navire est l'unité de base. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins 1 jour dans un mois.</p> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La baisse de l'effort de pêche (en nombre total de mois déployés par la flottille de référence) est due exclusivement à la baisse du nombre de navires (l'intensité d'activité par navire demeure stable, autour de 10 mois en moyenne) - À mettre en relation avec les diminutions observées de l'activité totale dans le VIId
Graphique s 1 à 4 Graphique s 5 et 6	<p>Evolution des débarquements totaux et par espèce, en volume et en valeur, de la flottille de référence. Source : DPMA-BCS (Données de ventes) et Ifremer-SIH</p> <p>Evolution des débarquements totaux en valeur par segment de la flottille de référence. Source : DPMA-BCS (Données de ventes) et Ifremer-SIH</p> <p><u>Attention</u>, les données de ventes du BCS ont été utilisées en l'état, sans validation ni redressement de la part de l'Ifremer.</p> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisse des débarquements de 2002 à 2005 à mettre en relation avec la baisse du nombre de navires, en revanche augmentation entre 2005 et 2006 - Modification dans la part relative des espèces d'intérêt pour la flottille de référence sur la période. - La grande majorité de la production est réalisée par les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres
Graphique s 7 à 10	<p>Evolution des débarquements totaux et par espèce, en volume et en valeur, de l'échantillon constant de la flottille de référence (66 navires). Source : DPMA-BCS (Données de ventes) et Ifremer-SIH</p> <p><u>Attention</u>, les données de ventes du BCS ont été utilisées en l'état, sans validation ni redressement de la part de l'Ifremer.</p> <p><u>Commentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mêmes tendances que celle observées sur la flotte de référence - Les changements des parts relatives ne semblent pas consécutifs à des mouvements de navires

2.2. Synthèse des estimations de l'effort de pêche dans la division VIId des flottilles françaises de Boulogne et Dunkerque à partir des données VMS

Un navire est considéré en pêche lorsqu'il est en mer et que sa vitesse est inférieure à 4,5 nœuds.

Année	Flottille IFREMER	Nb navires	Longueur <1500	Longueur >=1500	Nombre de navires avec VMS	Effort de pêche dans le 7D (h)	Effort de pêche total (h)	% dans le 7D	Effort moyen dans le 7D
2002	Chalutiers exclusifs	75	16	59	20	20989	41767	50%	1049
2003	Chalutiers exclusifs	68	10	58	29	32311	49064	66%	1114
2004	Chalutiers exclusifs	64	8	56	49	108512	145925	74%	2215
2005	Chalutiers exclusifs	54	5	49	47	116404	151743	77%	2477
2006	Chalutiers exclusifs	53	6	47	47	114071	144171	79%	2427

Année	Flottille IFREMER	Nb navires	Longueur <1500	Longueur >=1500	Nombre de navires avec VMS	Effort de pêche dans le 7D (h)	Effort de pêche total (h)	% dans le 7D	Effort moyen dans le 7D
2002	Chalutiers non exclusifs	44	32	12					
2003	Chalutiers non exclusifs	44	37	7	1	910	912	100%	NS
2004	Chalutiers non exclusifs	38	31	7	1	3308	3308	100%	NS
2005	Chalutiers non exclusifs	39	30	9	9	17474	18392	95%	1942
2006	Chalutiers non exclusifs	36	28	8	8	20811	21540	97%	2601

Les chalutiers non exclusifs, pour l'essentiel d'une longueur comprise entre 15 et 18 mètres, sont quasi-inféodés à la division VIId.

Evolution de l'effort de pêche dans la division VIId pour les 16 chalutiers exclusifs français de plus de 24 m présents dans le fichier VMS au cours des 5 années

Annee	Flottille IFREMER	Effort de pêche dans le 7D (h)	Effort de pêche total (h)	% dans le 7D	Effort moyen dans le 7D
2002	Chalutiers exclusifs	17035	35828,1	48%	1065
2003	Chalutiers exclusifs	30418	45617,62	67%	1901
2004	Chalutiers exclusifs	35912	52494,42	68%	2245
2005	Chalutiers exclusifs	36251	55175,19	66%	2266
2006	Chalutiers exclusifs	34443	52035,23	66%	2153

NB : l'année 2002 ne doit pas être prise en compte, dans la mesure où certains navires ont été équipés en cours d'année.

Ces seize navires chalutiers exclusifs de plus de 24 m présentent depuis 2003 un effort de pêche stable dans la division VIId, à la fois en valeur absolue (autour de 2200 heures par navire) et en % d'activité, environ les deux tiers.

Conclusion générale :

Les données en notre possession ne permettent pas de répondre complètement à la question posée.

Une augmentation d'effort de pêche des six navires hollandais déclarant être actif à un métier de senne dans le fichier communautaire (sans que l'engin senne danoise soit mentionné) a pu être constatée (mais doit être confirmée en prenant en compte l'ensemble des navires concernés).

Les données de capture (débarquements et rejets) et d'effort de pêche des senneurs ne sont pas disponibles ou accessibles. Sans ces informations, la recherche d'une éventuelle différence avec les flottilles françaises – au plan de la composition faunistique et/ou des structures en taille des captures – est donc impossible. Il en est de même pour la comparaison entre rendements horaires des navires, qui nécessite, notamment pour la senne danoise, de disposer de données sur la surface balayée par l'ensemble des trains de pêche d'une part, et sur leur temps de mise en œuvre d'autre part.

Enfin, la réalisation d'une analyse plus complète demeure tributaire de la disponibilité d'informations sur la qualité du poisson (et donc son prix de vente), ainsi que sur la consommation de gazole.